



Rapport d'activités 2024



Table des Matières

Table des Matières	2
Introduction.....	4
Statistiques Clés (01/01/2025)	5
Partie 1 : Nos projets et réalisations.....	5
1.1. Création du site internet.....	5
1.2. Projet Equal “Emploi et ViFS”	5
1.2.3. Ateliers Emploi et Violences intrafamiliales	6
1.2.2. Animation autour du guide d’autodéfense (pour les professionnel·les et le public des associations)	6
1.3. Transition écologique et sociale.....	6
1.3.1. Recherche d'un Tiers Lieu	6
1.3.2. Atelier Brico	7
1.3.3. Atelier citoyenneté	8
1.3.4. Campagne réseaux sociaux “Mon vote, mon choix” (6h)	9
1.4. Actions autour de la libération de Rokia Traoré (40h)	9
1.5. Permanences sociales	10
1.6. Voix de Sirènes	11
1.7. Capsules vidéo “Six décryptages pour en finir avec les violences intrafamiliales et post-séparation”	12
1.8. #Plusjamaisseule (12h)	12
1.9. Habitat et soutien (3h)	12
1.10. Rencontre débat “Journée contre les violences de genre”	13
Partie 2: Partenariats et plaidoyers	15
2.1. Participation à la commémoration de Sourour Abouda	15
2.2. Intervention au Sénat	15
2.3. Bord de Scène pour le festival “Bienveillеuses” avec le Théâtre le Public	16
2.4. Atelier Brico (3h).....	17
2.5. Grève du 8 mars (8h)	17
2.6. Pétition contre le bédéiste français Vivès avec Front de mères, ades et le collectif 8 mars.....	18
2.7. Braquage de la Fête des Mères du Front de Mères (1h).....	18
2.8. Voix de Sirènes aux 5 ans Women100.....	19
2.9. Journée des parents solos de Pouce Pousse/ Présentation de notre guide d’autodéfense (1h)	19

2.10. “La vulnérabilité invisibilisée-retombées sur les carrières des femmes et crise du prendre soin (1h).....	20
2.11. Participation à une recherche de la VUB (2h).....	20
2.12. Documentaire “sous les coûts” (3h).....	20
2.13. Podcast “A coeur et à cris!: comment protéger les enfants?”.....	21
2.14. Bord de scène, pièce de théâtre “Pousser les murs”.....	21
2.15. Intervention lors du festival “Pavlov” à Bozar sur le thème de la résilience (1h30).....	21
2.16. Journée d’étude sur la monoparentalité du dispositif Relais Familles mono (1h).....	22
Partie 3: Contributions aux réseaux et plateformes.....	22
3.1. Plateforme féministe de lutte contre les violences faites aux femmes.....	22
3.2. Manifestation Mirabal.....	22
3.3. Plateforme des créances alimentaires.....	23
Partie 4: Financements et subventions.....	23
Subventions obtenues.....	23
Budget 2024.....	23
Affectation des financements en 2024.....	24
Engagement d'une chargée de projet et assistante sociale.....	24
Pérennité et perspectives.....	24
Partie 5: On parle de nous ! (Presse).....	24
Remerciements.....	26

Introduction

L'année 2024 a été marquée par des événements significatifs pour **Des Mères Veilleuses**, notamment l'incarcération de notre marraine, Rokia Traoré. Placée sous mandat d'arrêt européen depuis 2019, elle a été arrêtée à Paris en mars 2020, emprisonnée pendant plusieurs semaines, puis libérée pour retourner au Mali auprès de ses enfants. Depuis lors, Rokia a été condamnée à plusieurs reprises par la justice belge, sans jamais recevoir de notification officielle des jugements. Ces décisions sont impossibles à exécuter, car sa fille réside au Mali depuis l'âge de quatre mois, et le Mali ne peut appliquer les jugements belges. Depuis 2020, elle ne peut plus exercer son métier de chanteuse et est empêchée de voyager hors d'Afrique sous peine d'arrestation, bien qu'elle n'ait jamais enlevé sa fille.

En novembre 2024, après avoir été détenue en Italie, Rokia Traoré a été transférée à la prison de Haren, en Belgique. Face à cette situation, **Des Mères Veilleuses** a intensifié ses actions en publiant de nombreux communiqués et en organisant plusieurs mobilisations autour de son procès, afin de dénoncer cette injustice et soutenir notre marraine dans sa lutte pour la justice.

Parallèlement à cet engagement, l'année 2024 a été marquée par des activités et des collaborations riches en actions concrètes. Ce rapport d'activités présente un aperçu détaillé des événements, des partenariats et des réalisations clés de l'année écoulée. De janvier à décembre, **Des Mères Veilleuses** a poursuivi son travail essentiel dans la défense des droits des femmes, la lutte contre la violence domestique et la promotion de la solidarité au sein de la communauté des mères célibataires.

Le rapport se divise en trois grandes parties :

1. Les projets réalisés par l'association.
2. Les initiatives et collaborations avec nos partenaires.
3. Les contributions de l'association aux réseaux et plateformes auxquels elle adhère.

Enfin, ce rapport mentionne les différents articles et tribunes dans lesquels **Des Mères Veilleuses** a pris part, renforçant ainsi son engagement dans les débats publics et la défense des droits fondamentaux.

Statistiques Clés (01/01/2025)

- 42 membres dans le groupe privé de soutien aux mères solos
- 476 membres dans le groupe privé FB de soutien aux mères solos
- 2000 personnes touchées directement via notre page Facebook et groupe privé, ainsi que notre page Instagram

Partie 1 : Nos projets et réalisations

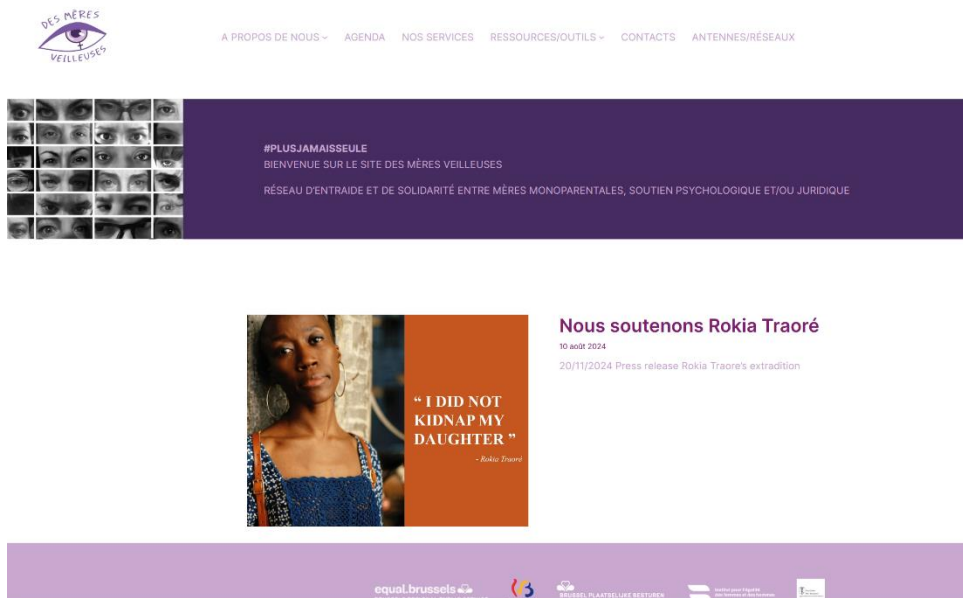
En 2024, plusieurs projets phares ont été menés :

1.1. Création du site internet

Plusieurs mamans ont contribué à la création du site web: Diamela Vicencio, Thao Hoang, Marina Aubert et Laurence Maréchal.

Le site a été mis en ligne en février 2024. Les membres ont travaillé sur le contenu et sur le visuel. L'objectif du site étant de mettre en valeur notre travail et notre plaidoyer pour les mères monoparentales et leurs enfants.

www.desmeresveilleuses.be



1.2. Projet Equal “Emploi et ViFS”

L'association a reçu une subvention sur deux ans pour développer le projet suivant: "Construction d'une expertise croisée de mères monoparentales et de professionnel-le-s en prévention, sécurité et secteur de l'emploi pour une meilleure prise en charge des victimes de violences et un retour serein au marché de l'emploi". Il consiste en la mise en place d'atelier, la production d'un outil et la sensibilisation des professionnel.les autour de cet outil mais également autour du guide d'autodéfense réalisée en 2022.

1.2.3. Ateliers Emploi et Violences intrafamiliales



La chargée de projet ainsi que la présidente de l'association ont réalisé un premier travail de recherche sur le sujet/ d'initiatives similaires réalisées dans les différentes communes bruxelloises. Cette première phase avait pour but de récolter des données, des outils et des contacts dans le domaine de l'emploi et des violences intrafamiliales. Les ateliers seront mis en place à partir du mois de février 2025.

1.2.2. Animation autour du guide d'autodéfense (pour les professionnel·les et le public des associations)

3 avril 2024 , 18/04/2024, 8 juin 2024, 11/05/2024, 14/02/2024 (15h)



L'association a organisé en 2022 des ateliers d'autodéfense avec l'intervention de différentes personnes du milieu psychojuridique. En partant des expériences des mamans et des choses qu'elles développer pour mieux se préparer en justice. Nous avons croiser le regard entre professionnelles et les personnes concernées. Cela a abouti à la rédaction du guide d'autodéfense pour préparer les mamans aux procédures judiciaires. Elles ont également contribué à la rédaction de l'outil et à sa diffusion. Certaines mamans ont même fait des animations autour du guide.

1.3. Transition écologique et sociale

1.3.1. Recherche d'un Tiers Lieu

En 2023, l'association a initié la recherche d'un Tiers-Lieu en collaboration avec **Héritage des Femmes**, grâce à un financement de la **COCOF** dans le cadre de la transition écologique et

sociale. Ce projet s'inscrivait également dans la coalition “**Mères Veillent**”, soutenue par **Equal** et coordonnée par l'**Observatoire Féministe des Violences Faites aux Femmes**.

Après plusieurs étapes de réflexion et de structuration, le projet verra finalement le jour en **2025**, en partenariat avec **Héritage des Femmes** et **Amazonne asbl**.

1.3.2. Atelier Brico

28/02/2024, 3 heures



Le 28/02 l'association a organisé un atelier avec des mamans autour de l'écologie populaire. L'idée était de réfléchir en intelligence collective à notre empreinte écologique en tant que mamans solos, notamment en parlant consommation d'énergie etc...

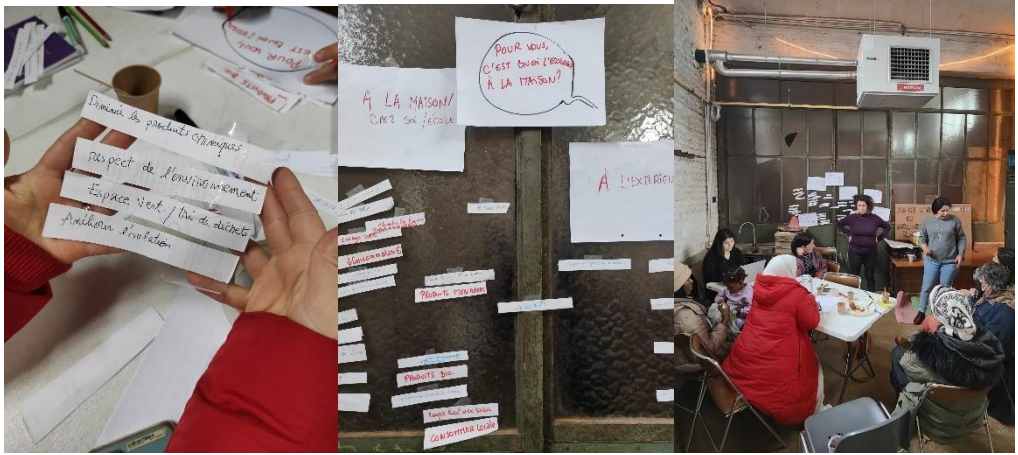
- **Organisation** : En collaboration avec le Front de Mères, We are the nature et la Fédération des Services Sociaux.
- **Objectif** : Sensibiliser les participantes aux concepts de l'écologie populaire et encourager des pratiques durables, accessibles et adaptées aux réalités socio-économiques des familles monoparentales

- **Description** :

L'atelier a permis de sonder sur les connaissances des mères quant à l'écologie et de quelle manière elles avaient la capacité de réduire leur empreinte carbone. Cela a permis de soulever leur préoccupation quant à la consommation énergétique. Les mères solos sont très économes et elles veillent à consommer du recyclé ou de la seconde main car bien souvent elles manquent de moyens, et n'ont donc pas vraiment le choix. Cet atelier a exploré des solutions écologiques concrètes et accessibles, telles que la réduction des déchets, les économies d'énergie et le recyclage domestique, tout en tenant compte des contraintes économiques des familles en situation de précarité.

- **Impact** :

Les participantes ont acquis des connaissances pratiques pour intégrer des gestes écologiques abordables dans leur quotidien, renforçant ainsi leur implication dans la transition écologique et leur pouvoir d'agir. Elles ont également émis le souhait d'organiser des échanges autour de thématiques spécifiques telles que la consommation énergétique.



1.3.3. Atelier citoyenneté

27 avril 2024 et 31 mai 2024 (12h)



Organisation : En partenariat avec Héritage des Femmes et Amonsoli (Verviers).

Public cible : Mamans solos.

Objectif : Informer et sensibiliser les mamans solos sur le processus électoral et leurs droits citoyens, les encourageant ainsi à participer activement à la vie démocratique.

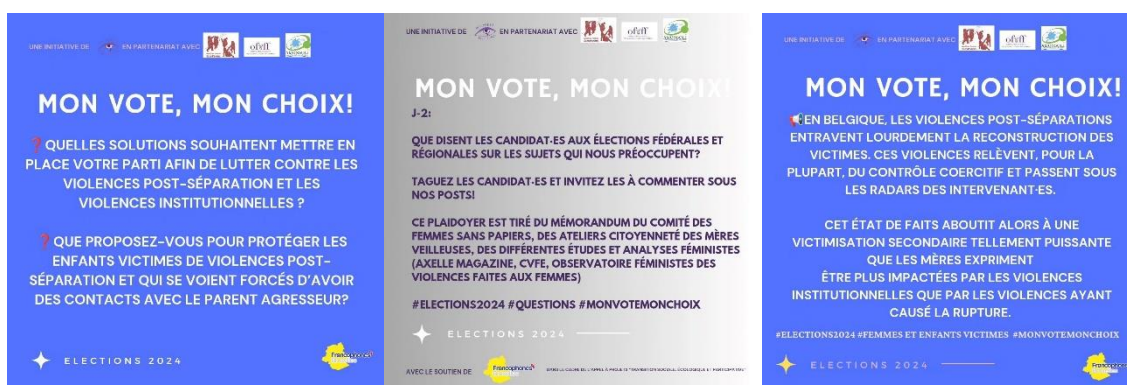
Description : Ces ateliers, développés en collaboration avec Héritage des Femmes et Amonsoli, ont fourni aux mamans solos une compréhension du processus électoral et de l'importance du vote. Les sessions ont couvert la structure des élections, l'importance de l'engagement civique et les droits citoyens, tout en abordant des thématiques qui préoccupent particulièrement les participantes, comme le soutien aux familles monoparentales et la défense des droits des femmes. À l'issue de ces ateliers, les participantes ont co-créé des questions adressées aux candidat-es pour les élections régionales, fédérales et communautaires, qui ont ensuite été relayées dans le cadre de la campagne en ligne « Mon vote, mon choix ». Par ailleurs, une membre du cabinet de la Secrétaire à l'Égalité des chances est venue présenter les différentes négociations qu'il y a eu lors du comité interministériel et les avancées sur le Plan d'Action Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.



1.3.4. Campagne réseaux sociaux “Mon vote, mon choix” (6h)

Juin 2024

Les ateliers de citoyenneté ont renforcé l’engagement citoyen des participantes et leur compréhension des enjeux électoraux. La campagne « Mon vote, mon choix » a permis de donner une visibilité accrue aux préoccupations des mamans solos sur des questions cruciales, et de sensibiliser un public plus large sur l’importance de voter de manière éclairée pour soutenir les droits des familles et des femmes. Les posts Instagram ont permis d’interpeller les candidats aux élections régionales et fédérales créant un débat autour des thèmes qui préoccupent ces mamans.



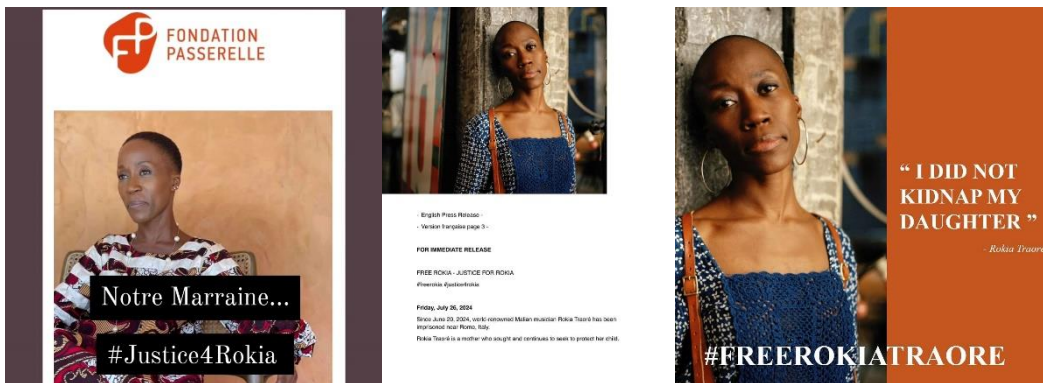
1.4. Actions autour de la libération de Rokia Traoré (40h)

De juin 2024 à janvier 2025, l’association Des Mères Veilleuses s’est activement engagée pour la libération de **Rokia Traoré**, incarcérée injustement. Convaincue de l’importance de défendre ses droits et de dénoncer cette situation, l’association a mené diverses actions de mobilisation et de sensibilisation.

Tout au long de cette période, Des Mères Veilleuses a :

- **Rédigé et diffusé des communiqués de presse** pour alerter l’opinion publique et interpeller les autorités concernées.
- **Donné des interviews à la presse**, afin de relayer les enjeux de cette affaire et de sensibiliser un large public.
- **Organisé des actions devant le tribunal**, rassemblant citoyens et militants pour témoigner leur soutien et exiger sa libération.
- **Participé aux audiences publiques**, affirmant ainsi son engagement et sa vigilance quant au respect des droits fondamentaux.

Grâce à la mobilisation de nombreux acteurs, dont Des Mères Veilleuses, **Rokia Traoré a été libérée en janvier 2025**. Cette victoire est le fruit d'une solidarité sans faille et rappelle l'importance de défendre les droits des femmes et des artistes face aux injustices.



1.5. Permanences sociales

À la demande des mamans et dans l'objectif de créer un **lieu pluridisciplinaire**, l'association **Des Mères Veilleuses** a reçu un financement de la **COCOF** pour organiser des **permanences d'accompagnement social**.

Ces permanences offrent un **soutien individualisé** aux mères monoparentales en leur permettant d'accéder à :

- **Un accompagnement social personnalisé** : aide aux démarches administratives, accès aux droits sociaux, soutien à la recherche de logement et d'emploi.
- **Des conseils et une orientation vers des services spécialisés** : mise en relation avec des professionnels pour répondre à des besoins spécifiques (santé, éducation, insertion professionnelle).
- **Un espace d'écoute et de soutien** : afin de lutter contre l'isolement et favoriser l'entraide entre mères.

L'assistante sociale fait également aux mamans comme ressources pour trouver des solutions pour des suivis individualisés. Avec l'expérience des procédures judiciaires, les mamans sont devenues des expertes en la matière.

Un article du magazine *Imagine* met en lumière l'importance des permanences d'accompagnement social mises en place par **Des Mères Veilleuses**.

Demains le monde : <https://kiosque.imagine-magazine.com/digital/des-meres-veilleuses/>

1.6. Voix de Sirènes

Ateliers : 5/11/2023 (création graphique), 9/09/2023, 16/09/2023, 27/01/2024, 11/02/2024, 25/02/2024, 8/03/2024 (Tribunal de la famille de Bruxelles), 14/04/2024, 8/06/2024, 14/09/2024 (40 heures)



Le projet « **Voix de Sirènes** », soutenu par l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, continue de faire résonner les récits des participantes dans les rues de Bruxelles. Ce programme s'articule autour de 10 ateliers « Chants de Sirènes », conçus pour permettre aux participantes de prendre soin d'elles-mêmes, de créer des chants collectifs et d'exprimer une dénonciation des violences institutionnelles.

Les créations issues de ces ateliers, comprenant une cartographie en ligne et une plaque collective gravée d'une partition musicale, seront mises à l'honneur autour du **8 mars 2025**, lors de l'inauguration officielle de la plaque sur le mur du CPAS de Saint-Gilles.

Animé par **Ilaria Fantini** pour le chant et **Pascale Barret** pour la création visuelle, ce projet offre une nouvelle narration collective qui transforme les récits individuels en une mémoire commune, tout en réinvestissant les espaces publics pour amorcer un changement sociétal symbolique et concret.

1.7. Capsules vidéo “Six décryptages pour en finir avec les violences intrafamiliales et post-séparation”

Dans le cadre de ce projet, des **capsules vidéo** ont été réalisées, accompagnées d’une version en **langue des signes** et d’un **cahier pédagogique** destiné à approfondir les thématiques abordées.

Ce projet a été **cofinancé par Equal Brussels, Alter Égale et la Loterie Nationale**, permettant non seulement de **revaloriser le travail des contributeurs**, mais aussi d’assurer une **accessibilité renforcée** et une **diffusion optimisée via les réseaux sociaux**.

1.8. #Plusjamaisseule (12h)



A l’initiative d’une maman du groupe FB, les mères veilleuses ont permis l’accompagnement des mamans au tribunal depuis 2018. Entre temps, une maman du groupe a lancé un slogan puis l’association a même créé des chants de soutien pour les mamans qui traversent des procédures judiciaires difficiles.

créé le 7 décembre 2022 pour permettre d’organiser des accompagnements au tribunal de la famille. En 2024, 5 événements ont été organisés via ce groupe et 5 autres de manière informelles en dehors du groupe. Ces moments d’accompagnement permettent de sensibiliser les avocats des mères.

1.9. Habitat et soutien (3h)

Suite au constat de l’isolement des mères, nous avons lancé un appel visant à encourager les rencontres entre mères solos sur la province de Liège, où les prix des logements ont explosé, suite à la mise en place de réseau de tram, rajoutant une difficulté supplémentaire pour les mères solos de la zone.



Dans un premier temps, ce projet a bénéficié du soutien stratégique de l’association Relais Familles Solos pour organiser une première réunion.

Face aux contraintes d’isolement et aux difficultés économiques, l’objectif initial était de donner une visibilité aux mères solos. Par la suite, l’accompagnement visait à les aider à développer un habitat groupé, permettant de bénéficier du soutien collectif et de lutter contre l’exclusion sociale.

Plusieurs réunions à Liège, ainsi que des échanges avec d'autres associations, ont permis de réfléchir à des solutions autour de la problématique du logement.



Des thèmes tels que la gentrification, l'isolement, et la réinvention des modèles familiaux ont servi de point de départ pour ces discussions, avec l'ambition de trouver de nouvelles façons de "faire famille" et de ne plus jamais se sentir seule.

Les différents moments d'échange ont permis de créer une synergie qui a conduit à l'élaboration d'une demande concrète, matérialisée lors d'une conférence sur l'habitat à Liège, réunissant différents partenaires politiques autour de la table.

Des conseillers du CPAS ainsi que des conseillers communaux ont pu présenter une proposition de développement d'un plaidoyer en faveur des mamans, ainsi que des alternatives de soutien visant à offrir des solutions adaptées.

1.10. Rencontre débat "Journée contre les violences de genre"

(Evènement: 8h, Groupe de travail (2h*11=22h): 4/10/2024, 18/10/2024, 5/9/2024, 3/8/2024 30/8/2024 7/6/2024 31/5/2024 21/5/2024 17/5/2024, 20/4, 15/4/2024)

Le projet de "L'Admirable" a vu le jour à la suite d'une conférence de présentation et d'interpellation des responsables politiques locaux sur la question du logement des mères solos. Le soutien inestimable des "Mères Veilleuses" a permis la création du collectif, offrant aux mères un accompagnement rassurant dans les démarches à entreprendre en région wallonne pour obtenir des aides au logement, ainsi qu'un soutien structurel.

Dans le cadre du 25 novembre, et avec le soutien de "L'Admirable", nous avons organisé une conférence au cours de laquelle une série d'intervenantes ont pris la parole pour sensibiliser, construire et lutter contre les violences faites aux femmes.

Carla Vive, une association espagnole d'accompagnement des femmes victimes de violences, nous a aidées à mieux comprendre le contexte et la mise en œuvre de la loi "Intégrale de Genre". Cette loi, adoptée en Belgique en 2023, s'inspire du cadre espagnol, mais présente encore certaines défaillances qu'il est essentiel d'aborder.

Le CRACPE (Collectif de Résistance aux Centres pour Étrangers), accompagné du témoignage poignant d'une femme ayant subi un enfermement, a mis en lumière la

violence institutionnelle vécue par les femmes confrontées à l'isolement et à l'oubli des institutions, lorsque celles-ci deviennent invisibles.

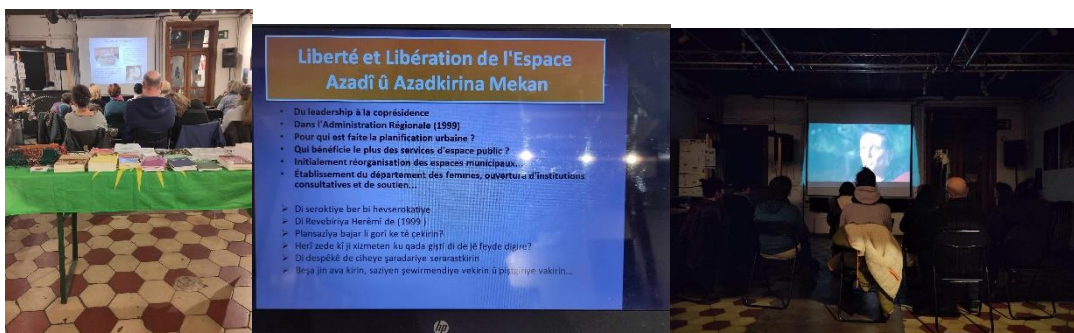
Jinwar, avec la présentation du village des femmes au Rojava, a proposé des alternatives concrètes, offrant des espoirs dans la lutte et la résistance des femmes à travers le monde.

Enfin, l'une des réalisatrices du documentaire **De rêves et de parpaings** est venue présenter son film. Celui-ci raconte la création d'un espace communautaire en France, conçu et construit par des femmes. Cette œuvre a touché un point plus émotionnel de la lutte féminine en insufflant force, courage et inspiration. Elle a rappelé que la lutte des mères est possible et que la construction de résistances féministes doit être abordée dans toutes ses dimensions pour que le futur soit résolument féministe.

PROGRAMME :

- ♦ CARLAVIVE (ESPAGNE)
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES, QUI A CONTRIBUÉ À LA RÉFORME DU CODE PÉNAL ESPAGNOL SUR LES FÉMINICIDES.
- ♦ DES MÈRES VEILLEUSES: DES MÈRES VEILLEUSES — VIOLENCES ÉCONOMIQUES, IMPACT SUR LES ENFANTS, VIOLENCES POST-SÉPARATION : DES COMBATS SILENCIEUX MAIS ESSENTIELS. COMMENT PROTÉGER LES FEMMES ET LES ENFANTS FACE AUX VIOLENCES ÉCONOMIQUES QUI PERDURENT BIEN APRÈS LA SÉPARATION ?
ROSA — QUELLE VISION POLITIQUE POUR EN FINIR AVEC LES VIOLENCES DE GENRE ?
- ♦ CRACPE
SOUTIEN AUX FEMMES MIGRANTES CONFRONTÉES À DES VIOLENCES SPÉCIFIQUES. COMMENT LEUR ASSURER DIGNITÉ ET PROTECTION ?
- ♦ JINWAR
INSPIRÉ DU VILLAGE DE FEMMES LIBRES AU ROJAVA, LE MODÈLE JINWAR NOURRIT LES LUTTES FÉMINISTES LOCALES. COMMENT S'EN INSPIRER POUR RENFORCER NOS ACTIONS ?

POUR CLÔTURER EN BEAUTÉ, VENEZ DÉCOUVRIR LE FILM DES RÊVES ET DES PARPAINGS — ENTRÉE À PRIX LIBRE !



Partie 2: Partenariats et plaidoyers

2.1. Participation à la commémoration de Sourour Abouda



Chaque année, à la date anniversaire du décès de Sourour Abouda, l'association Des Mères Veilleuses se joint à la famille de Sourour pour lui rendre Femmage et dénoncer les violences policières. Par ailleurs, DMv poursuit sa recherche de Tiers Lieu qui participera au femmage de Sourour Abouda.

2.2. Intervention au Sénat



Le Comité d'avis pour l'Egalité des chances entre les femmes et les hommes a organisé le lundi 15 janvier 2024 une audition dans le cadre de l'examen d'une proposition de résolution visant à renforcer la lutte contre les violences économiques dans le couple ([Sénat n° 7-444](#)). Mme Fatma Karali, sociologue et fondatrice du collectif "Les Mères Veilleuses" était présente en tant qu'experte pour parler des violences économiques.

Vidéo: [Comequitas 15/1/2024 https://www.youtube.com/watch?v=8wJZVJV-3b8&t=5184s](https://www.youtube.com/watch?v=8wJZVJV-3b8&t=5184s)

2.3. Bord de Scène pour le festival “Bienveillеuses” avec le Théâtre le Public

Après le spectacle “Journal d’Assise” 14/02/2024:

La pièce **Journal d’assises**, est une adaptation du livre que Bonaggiunta a tiré de ses rencontres et de ses plaidoiries.



Ce texte, dans un souci de retranscrire au plus près les faits, donne la parole à une galerie de personnages bouleversants, tirés de nos vies. L’avocate rapporte leurs dires, leurs mots, avec bienveillance et compassion. Elle met en lumière le terrible parcours de combattante que doit franchir la victime devenue assassin pour enfin sauver sa peau.

L’association a animé le débat autour des violences intrafamiliales et

[JOURNAL D’ASSISES](https://www.theatrepublic.be/journal-d-assises) <https://www.theatrepublic.be/journal-d-assises>

2.4. Atelier Brico (3h)

28 février 2024

Ateliers pour réfléchir à nos priorités de consommation qui ont un impact sur l'écologie (énergie, achat de vêtements etc...)

Cfr texte dans "Nos projets"



2.5. Grève du 8 mars (8h)

Dans le cadre du **Collectif 8 mars**, l'association **Des Mères Veilleuses** a participé activement à la préparation et à l'action du **8 mars**.

- **1er mars** : Atelier de création de pancartes en vue de l'action.
- **8 mars**: Organisation d'un **piquet de grève** devant le **tribunal de la famille**, accompagné de la récitation des chants créés lors des ateliers **Voix de Sirènes**. Une mise en scène symbolique a également été réalisée, illustrant la **réanimation de la Convention d'Istanbul** à travers un **énorme nounours** et lecture d'un **discours** préparé ensemble avec les membres de l'association.
- Les mères ont été rejointes par le **car du Collectif 8 mars**, brandissant des pancartes dénonçant les **violences institutionnelles**. Par la suite, les membres de l'association sont montées à bord du car pour rejoindre les autres **piquets de grève** et poursuivre la mobilisation et participé enfin à la marche nationale du 8 mars.



2.6. Pétition contre le bédéiste français Vivès avec Front de mères, ades et le collectif 8 mars

11 avril 2024



L'association a également soutenu la pétition contre l'exposition de l'artiste **Bastien Vivès** dénoncé par les associations féministes pour ses **œuvres** faisant la promotion de la **pédocriminalité**. DMV aimerait poursuivre un plaidoyer contre l'inceste et les violences faites aux enfants. Un groupe de travail s'est créé autour de cette thématique avec le Collectif 8 mars. Une action a été organisée le 11 avril par plusieurs collectifs devant la galerie qui accueillait les œuvres de Vivès.

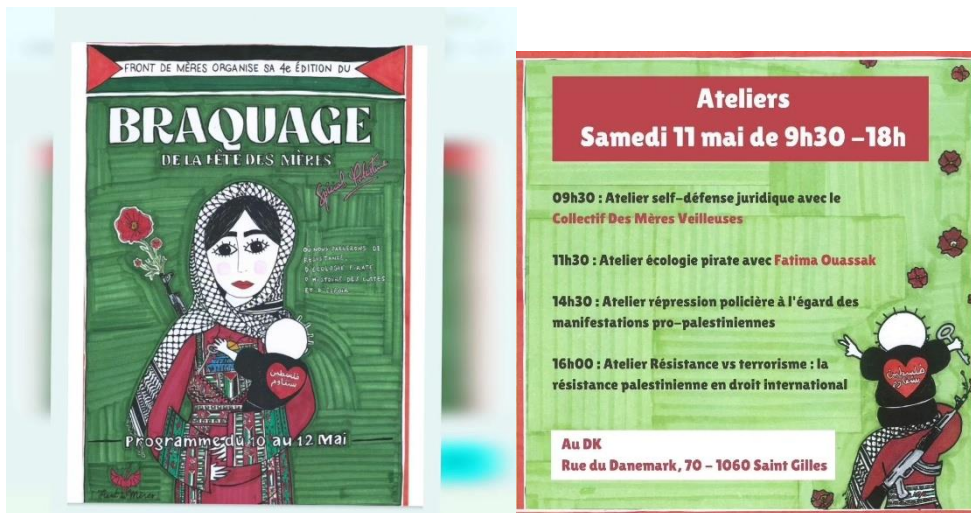
2.7. Braquage de la Fête des Mères du Front de Mères (1h)

12 mai 2024

Des Mères Veilleuses a participé au Braquage de la fête des mères spécial Palestine en animant un atelier autour du guide d'autodéfense le samedi 11 mai pour une vingtaine de participant.es.

“Retour sur la 4ème édition de notre Braquage de la fête des mères, pour politiser les mères et détourner cette fête qui assigne les mères à se cantonner dans le rôle de la mère douce et docile. Nous sommes des sujets politiques et révolutionnaires. Le Braquage de la fête des mères est un événement internationaliste qui nous permet de partager nos combats et

expériences pour écrire et définir les projets de l'année qui vient. 3 jours pour mettre en lumière la lutte et le combat des mères palestiniennes pour protéger leurs enfants.” ([Retour sur le Braquage de la Fête des mères #4 Spécial Palestine - Nous sommes le Front de mères](#))



2.8. Voix de Sirènes aux 5 ans Women100

08 juin 2024



Le collectif Women100 a fêté ses 5 ans au mois de juin 2024. DMV a été sollicitée pour chanter sur la place De Brouckère pour lutter contre les violences contre les femmes dans l'espace public. Les voix de sirènes ont donc résonné à cette occasion.

2.9. Journée des parents solos de Pouce Pousse/ Présentation de notre guide d'autodéfense (1h)

08 juin 2024

L'association "Pouce Pousse" a organisé une journée consacrée à la monoparentalité. A cette occasion, DMV a animé un atelier autour du guide d'autodéfense.

2.10. “La vulnérabilité invisibilisée-retombées sur les carrières des femmes et crise du prendre soin (1h)

25 juin 2024

Le 25 juin, Fatma Karali, présidente de **Des Mères Veilleuses**, est intervenue lors de la journée d'étude sur le **care**, organisée par l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes**, en présence de la **secrétaire d'État à l'Égalité des chances, Mme Marie-Colline Leroy**.

Lors du panel sur le **care dans la sphère privée**, elle a souligné les défis des **mères monoparentales**, confrontées à la précarité et à l'invisibilisation de leur travail. Elle a insisté sur l'impact des **violences institutionnelles** et l'importance de **systèmes de soutien adaptés** pour ces femmes. Son intervention a mis en avant la nécessité de reconnaître et de valoriser le travail invisible des mères afin de promouvoir une véritable égalité.

2.11. Participation à une recherche de la VUB (2h)

26 octobre 2024

L'association **Des Mères Veilleuses** a participé à une consultation organisée par la **zone de police Nord** (Saint-Josse, Evere, Schaerbeek) afin d'analyser et d'améliorer **l'accueil et la communication** au sein des services de police.

Dans ce cadre, des **focus groupes** ont été organisés le **26 octobre 2024** pour recueillir les avis des citoyens et des partenaires sur l'optimisation des **canaux de communication et des points de contact** à l'horizon 2030. Cette démarche s'inscrit dans un projet de recherche qualitative mené en collaboration avec des étudiants de la **VUB**, visant à adapter les services de police aux attentes de la population.

2.12. Documentaire “sous les coûts” (3h)



La présidente de l'association Des Mères Veilleuses avec deux autres mamans solos ont témoigné sur le thème des violences économiques pour le documentaire “Sous les coûts” réalisés par l'associations Financités en collaboration avec Gsara asb. Les membres de l'association sont intervenues lors des débats après la diffusion du documentaire.

Bruxelles : 13/11 - Cinéma Aventure - 18h00
Charleroi : 14/11 - Quai 10 / Côté Parc - 18h00
Bruxelles : 21/11 - Amazone asbl – 19h00

2.13. Podcast “A coeur et à cris!: comment protéger les enfants?”



Dans l'épisode 4 du podcast « À cœur et à cris » de Stéphanie Grosjean et Eva Seker, on entend des séquences de la manifestation du 8 mars. Stéphanie Grosjean et Eva Seker ont également réalisé des enregistrements sonores des ateliers “Voix de Sirènes” qui sont également repris dans le podcast. Ces podcasts ont été diffusés le 25/11 et ensuite sur la aúdio (Rtbf)

2.14. Bord de scène, pièce de théâtre “Pousser les murs”

8 décembre, Théâtre Créanova (1h)



“Pousser les murs” illustre la réalité de la charge mentale des mères. Un spectacle de la compagnie de théâtre Créanova. Le bord de scène a été animé par Des Mères Veilleuses et le Petit Vélo jaune. L'occasion également d'organiser une sortie avec les mamans et les enfants qui ont pu bénéficier d'une activité récréative pendant que les mères regardaient le spectacle.

2.15. Intervention lors du festival “Pavlov” à Bozar sur le thème de la résilience (1h30)

30 novembre 2024



Le 30/11/2024, la Présidente de l'association Des Mères Veilleuses a participé à l'évènement PAVLOV à Bozar pour parler de résilience avec Laurence Rosier et Joëlle Sambé. Conversation modérée par Charline Cauchie.

© Yannick Sas

2.16. Journée d'étude sur la monoparentalité du dispositif Relais Familles mono (1h)

17 décembre 2024

Journée d'étude sur la monoparentalité – Animation d'un atelier par DMV

Dans le cadre d'une journée d'étude organisée par le dispositif Relais Familles Mono, DMV a animé un atelier autour de son guide d'autodéfense destiné aux familles monoparentales. Cet événement a rassemblé divers acteurs – politiques, sociaux, juridiques et sanitaires – afin de sensibiliser et réfléchir aux réalités vécues par ces familles.

Les discussions ont mis en lumière les nombreuses difficultés matérielles et sociales auxquelles sont confrontées les familles monoparentales, notamment l'isolement, la précarité financière et les violences subies avant et après la séparation. Cette journée a également contribué à une recherche-action menée par la Fédération des Services Sociaux (FdSS), visant à porter la voix des parents solos et à mieux comprendre leurs parcours.

Partie 3: Contributions aux réseaux et plateformes

3.1. Plateforme féministe de lutte contre les violences faites aux femmes

Des mères veilleuses a contribué à des groupes de travail autour du thème de l'inceste et du rapport alternatif de la Convention d'Istanbul avec la Plateforme féministe de luttes contre les violences faites aux femmes.

L'association a préparé des recommandations et des revendications autour des thématiques liées aux violences faites aux femmes et aux enfants. Ce plaidoyer a été transmis lors de la rencontre avec le cabinet de la ministre Valérie Lescrenier le 11/12/2024.

La Plateforme consulte ses membres pour développer ensemble les différents textes adressés aux politiques et/ou institutions.

3.2. Manifestation Mirabal

L'association participe chaque année à la manifestation de lutte contre les violences faites aux femmes.

3.3. Plateforme des créances alimentaires



L'association a participé en 2024 à trois réunions, participation à l'étude de faisabilité d'un système universel et automatique de pensions alimentaire menée par les Universités de Leuven et d'Antwerpen. La thématique des créances alimentaires font partie des sujets de plaidoyer des mères veilleuses et a été portée par l'association au moment de l'élaboration du plan d'action national de lutte contre les violences liée au genre.

Partie 4: Financements et subventions

En 2024, l'association Des Mères Veilleuses a bénéficié de plusieurs financements et subventions qui ont permis le développement et la mise en œuvre de ses projets.

Subventions obtenues

Six demandes de subsides ont été acceptées et couvrent 2023 à 2025 :

- **COCOF** : Deux subventions accordées, l'une pour la transition écologique et sociale, l'autre pour l'aide aux familles avec l'engagement d'une assistante sociale.
- **Equal Brussels** : Subvention visant à traiter la mise à l'emploi et les violences intrafamiliales, avec la création d'un outil et la formation des professionnels autour de cet outil et du guide d'autodéfense réalisé en 2022.
- **IEFH** : Subvention dans le cadre de l'appel à projets "A nous la rue" pour le projet "Voix de Sirènes".
- **Loterie Nationale et Alter Egale** : Deux subsides pour la réalisation/ promotion des capsules "Six décryptages pour en finir avec les violences intrafamiliales".

Budget 2024

Le budget total des subsides pour le financement des projets et des actions s'élève à **145.000 €**, répartis comme suit :

- **30.000 €** (COCOF - aide sociale)
- **4.000 €** (Transition écologique)
- **37.000 €** (Equal Brussels)
- **21.000 €** (Alter Egale)
- **30.000 €** (IEFH)
- **20.000 €** (Loterie Nationale)

Affectation des financements en 2024

- **Projets et actions : 70.000 €**
- **Investissement dans la croissance de l'association : 50.000 €** consacrés au recrutement d'une salariée

Engagement d'une chargée de projet et assistante sociale

En juillet 2024, Des Mères Veilleuses a recruté une assistante sociale pour renforcer ses permanences et animer des ateliers autour du guide d'autodéfense. Elle participe également à la co-organisation des ateliers "Emploi et ViFs". L'association a investi plus de **30.000 €** pour cet engagement et 20000 euros pour l'engagement d'une chargée de projets, illustrant sa volonté de structurer et de professionnaliser son action.

Pérennité et perspectives

L'engagement d'un personnel qualifié reflète l'ambition de l'association d'améliorer son efficacité et d'étendre son champ d'action. Toutefois, le travail des bénévoles reste essentiel à la continuité des activités.

En 2025, l'association souhaite travailler avec des prestations de tiers pour finaliser ses projets afin d'une part de faciliter la gestion administrative et d'autre part de développer des partenariats.

Enfin, l'obtention d'une reconnaissance en éducation permanente permettrait d'engager une personne dédiée à la coordination du projet Des Mères Veilleuses, garantissant ainsi une meilleure stabilité et un impact renforcé sur la communauté.

Partie 5: On parle de nous ! (Presse)

L'association Des Mères Veilleuses s'efforce constamment de donner une voix aux mères monoparentales et de sensibiliser le public à leurs difficultés tout en mettant en lumière leur force et leur résilience.

À travers des interviews régulières et des apparitions dans les médias, nous visibilisons les enjeux auxquels ces mères font face et partageons les réussites et les initiatives de notre communauté.

Nous mettons tout en œuvre pour nous faire entendre dans le cadre d'une lutte qui commence seulement à susciter l'intérêt des politiques belges. Jusqu'à présent, notre cause n'avait pas reçu l'attention qu'elle mérite, mais les élections de cette année montrent que les décideurs commencent à comprendre l'importance de notre combat. Via ces apparitions dans les médias nationaux, nous espérons influencer les politiques publiques et obtenir des mesures concrètes qui répondent à nos besoins et à ceux de la communauté que nous représentons.

Voici quelques-unes des occasions où nous avons pris la parole en 2024:

DOSSIER

Viralités féministes collectives, massives ou clandestines

Plus YVES-ANDRÉ LAURENT N°2346 / P. 30-39 • JANVIER FÉVRIER 2024

Men-cis | Métempre | Régimes | Féminisme | Violences | Solutions | Virginités

S'ils peuvent s'avérer dangereux, les lieux virtuels abolissent aussi les distances et les frontières, rassemblent les femmes, provoquent des répercussions très concrètes. Extensive, la toile féministe peut aussi prendre une dimension plus secrète dans des groupes privés, construisant à l'abri de la (cyber)misogynie la possibilité de s'informer, de se renforcer, voire de militer. Bienvenue en sororité numérique.



À l'opposé d'appareils numériques et de sites pour elles, les actions sont réalisées. Le public des femmes a été créé pour rassembler par le virtuel ou directement en direct en août 2018. À la suite de cette discussion, des manifestations ont été organisées dans les pays anglophones ou men-cis pour rassembler les femmes. Elles ont été organisées dans une certaine mesure en août 2024. Le 25 février 2024, la Mouve Coeur de Séoul a eu lieu à la suite de la pandémie de coronavirus. Sur cette photo, les participantes ont écrit "안희정은 유죄다" en référence à la journaliste et journaliste de l'agence Yonhap, Kim Hyeon-ju.

LE SOIR


Opinions | Podcasts | Politique | Société | Monde | Économie | Vidéos | Sports | Culture | MAD

ACCURIS + SOCIÉTÉ

Violences conjugales : « J'ai toujours eu un salaire, ce sont les hommes violents qui m'ont appauvrie »

Ce dimanche, une manifestation est organisée à Bruxelles pour dénoncer les violences faites aux femmes dont la Journée internationale se tiendra le 25 novembre. À cette occasion, deux anciennes victimes se confient au « Soir » sur une problématique dont les banques pourraient davantage se saisir.

Article réservé aux abonnés



Journaliste au job | Edition | Par Agathe Declercq


Revan Akéris

Mamans solos

Quand la sororité soigne et émancipe

par Anais Teyssandier
publié le 13 février 2024

droits humains, femmes, monde associatif, parentalité, travail social, violences intrafamiliales



Engagement peut être salvateur et soignant. C'est ce que nous avons eu l'occasion de découvrir lors d'un entretien avec Fatma Karali, fondatrice de l'ASBL Les Mères Veilleuses, où engagement résonne avec sororité.

DES MÈRES VEILLEUSES

Des mères veilles



Le plus en plus nombreuses en Belgique, les mères veilles sont des femmes des milieux sociaux modestes qui assument le quotidien de parents seuls, une charge mentale épuisante et des violences systémiques. À Bruxelles, des mamans solos se soutiennent les unes les autres.

U n mardi matin, dans les locaux de l'association de Bruxelles, Fatma Karali, fondatrice de l'ASBL Les Mères Veilleuses, nous accueille dans son bureau. Elle nous explique que, pour elle, être mère seule n'est pas une fatalité, mais une expérience qui a permis de découvrir la sororité.

« C'est l'engagement qui m'a sauvée », dit-elle. Elle nous raconte comment elle a créé l'association pour soutenir les autres mamans solos. Elle nous parle de l'importance de la sororité et de la solidarité entre femmes.

- [Viralités féministes collectives, massives ou clandestines - Axelle Mag](#)
- [Violences conjugales : « J'ai toujours eu un salaire, ce sont les hommes violents qui m'ont appauvrie » - Le Soir](#)
- [Mamans solos – Le Grain Asbl](#)
- [Imagine n°163 | Imagine](#)

Remerciements

"Nous saluons avec une immense reconnaissance toutes les bénévoles, des mères solos vaillantes, qui combattent vigoureusement à nos côtés. Leur détermination inébranlable alimente la dynamique et contribue à transformer la réalité des femmes face à la violence patriarcale. Pour intensifier notre action, nous avons décidé d'aller encore plus loin. "

Fatma Karali, Présidente et fondatrice Des Mères Veilleuses